

Énergies renouvelables : le conseil de la MRC adopte le rapport de consultation publique et poursuit sa réflexion

Le 12 septembre 2024 – À sa séance de septembre, le conseil de la MRC de Drummond a procédé à l'adoption du rapport de la consultation publique menée au cours des derniers mois au sujet du développement des énergies renouvelables dans la région.

La consultation, qui s'est déployée sous plusieurs formes de janvier à juin, a créé un espace de dialogue constructif tant avec la population qu'avec les différents partenaires du milieu (municipalités, organisations socio-économiques, etc.). L'exercice a démontré l'intérêt suscité par la transition énergétique et mis en relief à la fois les craintes et les espoirs que celle-ci engendre, tout en procurant une occasion de recueillir des idées pour que le développement de projets d'énergie renouvelable puisse se faire, le cas échéant, de façon durable et harmonieuse.

« Dès le départ, nous avons décidé de prendre le temps qu'il fallait pour bien faire les choses en ce qui concerne cet important enjeu. La consultation publique s'est avérée à la fois très utile et éclairante. Elle a permis de réaliser à quel point notre communauté a à cœur la protection de son environnement et le maintien de sa qualité de vie. Elle a également permis de dégager les critères d'acceptabilité sociale advenant la réalisation de projets liés aux énergies renouvelables. C'est dans ce contexte que le conseil de la MRC poursuivra sa réflexion au cours des prochaines semaines », a précisé la préfète Line Fréchette.

Principaux critères d'acceptabilité sociale

Une forte préoccupation quant à la préservation des terres agricoles et des milieux naturels ressort des échanges qui se sont déroulés et des propos recueillis tout au long de la consultation. La nécessité d'obtenir des bénéfices concrets pour la collectivité lors du développement de projets d'énergie renouvelable a aussi été évoquée fréquemment. La protection de la santé humaine et l'importance d'une planification rigoureuse basée sur la science sont d'autres éléments à considérer.

Les participantes et participants ont insisté pour que la transition énergétique se fasse de façon transparente et que la population soit consultée et bien informée. Plusieurs personnes ont par ailleurs estimé que davantage d'efforts devaient être mis dans la réduction de notre consommation d'énergie.

Étapes à venir

Le conseil de la MRC continuera de documenter sa réflexion au cours de l'automne. Des sites de production d'énergie renouvelable seront notamment visités dans des régions voisines. Les membres du conseil suivront aussi de près les travaux parlementaires sur le projet de loi 69 concernant la gouvernance responsable des ressources énergétiques, qui pourraient influencer le développement des énergies renouvelables à l'échelle du Québec.

Page Web

Le rapport de consultation publique est disponible en ligne au www.mrcdrummond.qc.ca/energie. Cette page résume également les démarches effectuées par la MRC et donne accès à de multiples informations au sujet des énergies renouvelables.

-30-

Source :

Jean Dufresne, coordonnateur des communications de la MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca | 819 477-2230, poste 123